

AU FIL DE LA SEMAINE

TERRITOIRE Sébastien Lecornu a procédé au lancement du projet global de transition écologique de la commune de Bois-Hérault

Bois-Hérault porte une politique ambitieuse de développement durable

Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, a salué la démarche positive de la commune de Bois-Hérault où il s'est rendu samedi 26 mai. Il a été accueilli par le maire Edouard de Lamaze et par les habitants de ce village rural qui lui ont présenté leur projet global de transition écologique. Bois-Hérault est la première aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine de Normandie (Avap). En 2016, l'Avap a été transformée en « site patrimonial remarquable ». Dans ce village de 205 habitants, il y a six inscriptions aux monuments historiques, un château du 18ème siècle, des habitats remarquables. Mais pour le maire il faut « conserver mais sans figer ».

La commune s'est donc engagée dans une réflexion pour devenir un exemple d'un développement plus durable en milieu rural. Depuis un an elle est accompagnée par l'agence Seine-Maritime Attractivité qui apporte une assistance à la maîtrise d'ouvrage globale pour ce projet qui comprend plusieurs axes : rénovation durable de tous les équipements communaux : isolation et chauffage par aérothermie, rénovation de toiture, installation de panneaux solaires avec autoproduction d'électricité, rénovation du réseau d'éclairage avec éclairage à faible consommation. L'objectif est de baisser la consommation énergétique des bâtiments communaux de 60 %. (co-financement possible



C. HENNEBERT

Sébastien Lecornu, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire : « ce projet est exemplaire car il est global et au plus près du territoire ».

Ademe, SDE76, Région, Département, Enedis ; plantation de haies et recréation de chemins pédestres (programme haie 2017 du Feder) ; création d'un verger et d'un potager pédagogique zéro phyto. Initiation à la permaculture. (co-financement fondation Engie. Partenariat en cours avec le CAUE76) ; gestion durable des déchets et production de fertilisant organique ; participation active des habitants du village qui deviennent « Consom Acteurs ». Douze foyers se sont portés volontaires pour mettre en place des

gestes simples qui doivent diminuer leur consommation énergétique de 8 %. Des échanges avec les habitants seront régulièrement organisés pour sensibiliser tout le monde à aller vers d'autres modèles de consommation plus vertueux. Ces réunions vont également recréer du lien social. (co-financement possible Ademe et Région).

Méthanisation agricole collective sur les Hauts-Bosc

Onze agriculteurs de Bois-Hérault et de Bosc-Edeline, la commune voi-

60 %

La commune vise une réduction de 60 % de la consommation énergétique de ses bâtiments communaux.

sine, seront soutenus par leurs communes sur ce projet de valorisation de 23 000 tonnes par an d'effluents agricoles, d'effluents des industries agro-alimentaires locales et des tontes de pelouses de la commune. 850 000 Nm³ par an de biométhane seront produits et injectés dans le réseau du gaz naturel de GRDF, ce qui correspond à la consommation annuelle d'environ 500 foyers par an. L'investissement global s'élève à 4,7 millions d'euros avec des fonds propres détenus en majorité par les agriculteurs. Un financement participatif sera ouvert aux habitants et aux acteurs du territoire. L'Ademe et la Région seront également des partenaires financiers de poids.

« Plus besoin de débattre. Il faut arrêter de pleurnicher et aller de l'avant. Ce projet est exemplaire car il est global et au plus près du territoire », a déclaré le ministre. Pour lui, la ruralité est résiliente, elle est capable de réinventer des modèles vertueux qui produisent de la valeur. Car « il n'y a pas de modèles écologiques sans économie et cette transition doit se faire avec les agriculteurs. La méthanisation est une perspective fabuleuse. Le gaz est ce qui se vend plus facilement et c'est une opportunité de diversification de revenus pour le monde agricole », ajoute le ministre qui a déclaré que son ministère allait suivre le dossier.

EXPOSITION : « A LA PLAINE », LA VIE D'UNE FERME CAUCHOISE ENTRE LES DEUX GUERRES

L'assemblée générale de la Société centrale d'agriculture s'est tenue vendredi 18 mai à Yvetot, sous la présidence de Marcel Hurard. Cela a été l'occasion de faire découvrir aux adhérents un diaporama réalisé par Abel Vigreux, Patrick Monville et Philippe Hauville, de l'association Clos Masure, racines et avenir de Caux. L'exposition « A la plaine » retrace la vie d'une ferme cauchoise près de Paluel, entre les deux guerres. La création de ce document a été possible grâce à un don de vieilles pellicules photos qui ont été numérisées. Il peut être diffusé sur simple demande. Il sera d'ailleurs présenté le 1er juin à l'assemblée générale de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre à

Cany-Barville. L'association « Clos Masure, racines et avenir de Caux » a été créée à l'initiative de la Société centrale d'agriculture dans le but de valoriser et sauvegarder le patrimoine cauchois. Une grosse partie de l'activité de cette association est la conservation de collections, outils agricoles et matériel rural avec pour objectif de créer un musée sur l'agriculture et le monde rural du pays de Caux. Toutes ces collections proviennent de donateurs privés. Ils sont au nombre de 75 aujourd'hui. A ce jour, trois sites accueillent tous ces objets témoins d'une époque révolue. L'achat d'un manège et d'une batteuse en bois fait partie des acquisitions exceptionnelles, provenant d'une ferme

de Bosville. Il s'agit du seul manège en état de fonctionnement dans le pays de Caux. L'association réalise une vingtaine d'expositions par an, la plupart du temps à la demande des communes. Par exemple, prochainement au musée des pompiers à Montville sur le clos masure, à Veules-les-Roses sur le cheval, à Paluel sur la pomme... Elle organise également régulièrement des conférences sur des thèmes liés au pays de Caux.

CATHERINE HENNEBERT

« Clos Masure, racines et avenir de Caux » : siège social au lycée agricole d'Yvetot. Siège administratif : Hôtel communautaire de la Côte d'Albâtre à Cany-Barville. 02.35.89.22.25.

CATHERINE HENNEBERT